

Messages clés de l'Examen National Volontaire du Royaume du Maroc au Forum Politique de Haut Niveau 2020

Sous les Hautes Directives de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI et avec Son engagement actif, le Royaume du Maroc en souscrivant en 2015, avec la communauté internationale, au programme des Objectifs de Développement Durable, a d'emblée considéré ces objectifs comme une des dimensions structurantes de son modèle national de développement dont la rénovation est aujourd'hui soumise à un vaste débat national.

La mise en œuvre des ODD pour le Maroc s'est, en fait, inscrite dans un cadre d'un vaste effort d'investissement, amorcé depuis le début des années 2000, pour lequel a été mobilisé le tiers de son PIB dans les domaines d'infrastructures économiques et sociales, de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales et de valorisation de ses ressources naturelles, avec une sensibilité particulière aux effets des changements climatiques.

Ces efforts ont permis au pays de renforcer son accumulation de capital physique, de promouvoir son capital humain, d'accélérer sa transition vers le développement propre et améliorer ainsi le contenu de sa croissance économique en termes d'emploi, de baisse de la pauvreté, des inégalités sociales et territoriales et de réduction de la dépendance aux énergies fossiles, et ce dans un contexte marqué par la crise financière internationale de 2008 et trois années de sécheresse au cours de la dernière décennie.

C'est ainsi que la croissance économique a atteint une moyenne de 4,2% sur la période 2000-2018, le chômage a baissé à 9%, la pauvreté est passée de 8,9% en 2007 à 2,9% en 2018, et les inégalités ont été infléchies avec une valorisation du potentiel de toutes les régions du pays. Par l'investissement dans les énergies renouvelables, le Maroc dispose aujourd'hui d'une capacité électrique de sources renouvelables représentant 34% de la capacité nationale du mix électrique. Des efforts ont été aussi déployés dans la réhabilitation des villes, l'assainissement hydraulique et l'extension de l'espace forestier.

Dans le sillage de la consolidation de son modèle de développement, plusieurs réformes institutionnelles ont été déployées en application des dispositions de la Constitution de 2011 du Royaume. C'est ainsi que s'est mis en place des institutions de consultation et de délibération comme celles de la promotion de la femme, de la protection de l'enfance ou d'assistance aux personnes en situation de handicap. De même, une Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable a été adoptée.

Soucieux d'assurer la coordination des ODD et d'en assurer le suivi-évaluation, une Commission Nationale de Développement Durable a été instituée auprès du Chef de Gouvernement avec la participation des différents départements ministériels et du Haut-Commissariat au Plan, institution chargée de la statistique. Dans ce cadre, une plateforme statistique dédiée aux ODD a été élaborée et un modèle d'équilibre général calculable a été élaboré pour faire le suivi-évaluation des ODD d'une manière périodique.

Dans ces conditions, la pandémie du COVID19 est venue, cependant, perturber les efforts de développement engagés par le pays suite à ses effets négatifs directs sur l'ensemble de l'économie et indirects à travers ses conséquences sur les principaux partenaires du Maroc. Le Maroc a été rapidement réactif dans l'atténuation des effets de cette pandémie. Il a eu recours très tôt au confinement, ce qui a permis de maîtriser la pression sur son système sanitaire. Au même moment, il a entrepris un ensemble d'actions pour garantir la continuité des services sociaux publics de base, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la formation, notamment par le télétravail et la numérisation. De même, un fonds spécial pour la gestion de la pandémie a été créé, bénéficiant de ressources budgétaires consistantes et de contributions financières de la part de l'ensemble des acteurs, aussi bien entreprises et ménages que la société civile.

Il n'en reste pas moins, cependant, que sur le plan économique, malgré le soutien apporté aux ménages et aux entreprises, cette pandémie aurait causé une perte globale potentielle de 8,9 points de croissance économique au deuxième trimestre 2020.

Par ailleurs, et dans le cadre de son engagement dans la réalisation de l'agenda ODD à l'échelle internationale, le Maroc érige le partenariat mondial, notamment la coopération Sud-Sud en axe stratégique de sa politique étrangère et accorde, dans ce cadre, à l'Afrique, une place centrale.